

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-446-1934 06/01/1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 janvier 1934

Numéro JO
n° 446 du 01/01/1934

Date du numéro
1 janvier 1934

TEXTE INTÉGRAL

Askar Guiré, planton de 3e classe, après deux ans, du service des travaux publics, passe automatiquement à l'échelon après cinq ans, à compter du 1er janvier 1934.